

Avis de constitution

SOCIETE « AVALON CAPITAL » en abrégé « AC »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 8EME
TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 25/10/2023 reçus par Me KONE AWA, et enregistrés au CEPICI le 16/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVALON CAPITAL » en abrégé «
AC »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire, la prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées, quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 8EME
TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOKORA SERGE OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06951 du 06/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86198/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

